



virement du salaire et prélèvement

Par **titce**, le **16/05/2012** à **20:42**

Bonsoir,

Je suis payée au 15 du mois, mon loyer est lui aussi prélevé le 15 du mois mais AVANT le lettrage du virement de ma paie.

J'ai donc par conséquent, des agios qui ont été prélevés. Ai-je droit de demander à mon employeur ou à ma banque, le remboursement de ces agios même si ma paie arrive dans la même journée ?

Merci de votre réponse...

Par **P.M.**, le **16/05/2012** à **22:18**

Bonjour,

Il faudrait voir si l'employeur ne pourrait pas avancer le versement de la paie pour qu'il se situe plus près de son échéance...

Vous avez aussi la possibilité de demander un acompte dès que 15 jours de travail ont été accomplis...